

Camres
Rapport d'activité 2019

« Tous les êtres humains naissent et demeurent libres et égaux, en dignité et en droit ».

Offrir à quiconque pousse la porte l'occasion de vérifier, par l'expérience, ce qui devrait être un lieu commun : C'est par la prise en compte de chaque singularité que peut exister un collectif vivant. Tel est le projet qui, réécrit en 2006, alors que l'association avait déjà 14 ans, rassemble dans ce lieu d'accueil de jour inconditionnel, équipe salariée et bénévole, mais aussi femmes et hommes, petits et grands, d'ici et d'ailleurs, partants pour tenter l'aventure : jouer ensemble, faire société.

Pour être fidèle aux valeurs qui lui donnent sens, notre projet pédagogique se doit de tenir compte du contexte et des besoins des personnes accueillies. Cela suppose que l'action de l'équipe s'inscrive dans un cadre souple et solide et une capacité d'improvisation individuelle basée sur la réflexion collective et la confiance mutuelle.

A cette condition seulement, peuvent s'instaurer, à plus ou moins long terme, des relations de confiance sans lesquelles aucun travail social ou éducatif n'est possible.

Dans les conclusions du rapport d'activité 2018, notre objectif pour 2019 était de renforcer l'équipe professionnelle de manière à pouvoir mieux assurer la fonction de médiation qui permet de frayer des chemins, au cas par cas, mais aussi collectivement vers la prise d'autonomie.

- ❖ C'était sous-estimer le temps nécessaire à ce que s'apaisent les « ondes de choc » créées par les départs de « piliers de l'équipe », avant que ne puisse renaître la synergie.

De fait, la stabilisation de l'équipe salariée n'a pas encore été possible :

- Aude George, éducatrice spécialisée, a quitté l'association à l'issue de son deuxième CDD fin mars
- Un éducateur, embauché trop vite, est parti au bout de 8 jours vers d'autres horizons
- Jean-Michel Centres, médiateur social depuis septembre 2011, a été en arrêt maladie jusqu'à son départ en retraite en novembre
- Elsa Lavalaye, éducatrice spécialisée en poste depuis septembre 2013, a repris le travail au printemps après son congé parental et s'est aperçue rapidement que le cadre de travail ne lui convenait plus. Elle quittera l'association début mars 2020.
- Julien Canonne, éducateur spécialisé, en poste depuis 2015, a entamé, pour sa part une formation d'art thérapeute et a été embauché dans un SAVS depuis le 1^{er} octobre
- Cédric Goncalves, éducateur spécialisé, en poste depuis juillet 2018, est parti vivre en province pour des raisons familiales en décembre

De nouvelles embauches ont été effectuées :

- Claude Kamdem Diabaté, assistante sociale en formation, en contrat de professionnalisation depuis juillet
- Sophie Strauss-Jenkins, médiatrice sociale et culturelle, depuis août
- Leila Amara, cheffe de service début septembre
- Justine Fretin, éducatrice spécialisée, diplômée en juillet, en octobre
- Bangaly Fode Danfakha, médiateur social à mi-temps début décembre

- ❖ C'était avoir aussi sous-estimé l'aggravation des problématiques que toutes les structures d'accueil pour les personnes en situation d'errance et/ou de précarité, absorbent, telles des « éponges » et sont chargées de métaboliser, afin d'en prévenir ou au moins d'en limiter les effets auto et hétéro destructeurs.

Imprégnés que nous sommes des pratiques de la prévention spécialisée et de la pédagogie institutionnelle, l'option sécuritaire n'est pas envisageable. Face aux passages à l'acte, attaques du cadre et débordements divers, signes de souffrance, de mal être, à entendre comme tels sans pour autant renoncer à les contenir, nos seules « armes » sont :

- Notre expérience de la culture du conflit, proposer un espace où vont se mettre en mots les désaccords, « s'expliquer »
- L'invitation à symboliser, par l'affrontement ludique, la médiation artistique, la fonction « cathartique » du cinéma et du théâtre
- Le fait que le rapport de forces soit systématiquement en notre défaveur : l'équipe est majoritairement féminine, ce qui n'a pas été un choix mais ce sont les femmes qui se chargent de « faire la police » lorsque c'est nécessaire, les hommes exprimant clairement qu'ils refusent d'endosser le costume de garde du corps.

Compte tenu de la nature et de la gravité des violences sociales (polytoxicomanies, décompensations psychiatriques, perte de repères, épuisement des capacités de résilience, accumulation des psycho traumatismes...)

Compte tenu des difficultés d'accès aux dispositifs d'intégration (hébergement, logement, emploi, soins ...)

Le CAMRES est resté néanmoins vivant, accueillant et contenant, notamment grâce à la manière discrète dont la majorité du public accueilli contribue à préserver ce lieu.

1. La fréquentation

INDICATEURS D'ACTIVITE accueils de jour 2019		
Indicateurs	2018	2019
Nombre de jours d'ouverture au public	208	207
<i>dont nombre de jours en ouverture conditionnée</i>		
Nombre de jours de fermeture exceptionnelle	11	12
<i>dont fermeture totale (public et salariés)</i>		5
<i>dont fermeture au public uniquement</i>	11	7
Nombre de passages	31000	21705
<i>dont nombre de passages de personnes accompagnées</i>		3
Nombre de personnes différentes (si donnée disponible)	4300	4800
<i>dont nombre d'hommes</i>	3100	3349
<i>dont nombre de femmes</i>	890	1000
<i>dont nombre d'enfants</i>	310	451
Nombre de personnes nouvelles (si donnée disponible)*	1500	1612
<i>dont nombre d'hommes*</i>	940	890
<i>dont nombre de femmes*</i>	390	425
<i>dont nombre d'enfants*</i>	200	297
Nombre d'attribution d'un vestiaire	27	54
Nombres d'entretiens sociaux individuels formalisés	2800	4100
Nombre d'entretiens sociaux informels	12000	39000
Nombre de personnes différentes reçues dans le cadre d'un ou de plusieurs entretien(s) social(aux) formalisé(s)*	1350	1600

Sur 207 jours d'ouverture au public, le CAMRES a accueilli un public plus nombreux mais enregistré moins de passages. Parmi les personnes nouvelles, moins d'hommes mais plus de femmes et d'enfants.

A l'analyse, l'apparent paradoxe entre ces deux données nous apparaît procéder de trois types de causes bien distinctes :

- ❖ **Des orientations rapides**, notamment pour :
 - des familles demandeuses d'asile, arrivées par le bouche à oreille et directement adressées ou accompagnées vers les structures compétentes
 - des femmes enceintes accueillies puis dirigées ou accompagnées vers la PMI hors les murs et éventuellement les LIMA
- ❖ **L'aboutissement de suivis personnalisés** soit sur une prise d'autonomie soit sur un accès au droit commun (hébergement, emploi...)
- ❖ **Le refus du cadre proposé**, la plupart du temps lié à une représentations erronée de nos missions et de notre cadre d'intervention

2. L'activité

Contrairement aux années précédentes, les demandes, massives, pressantes constituent souvent l'entrée en matière.

Nous notons aussi le besoin de parler et d'être écouté par un professionnel, de se sentir reconnu et intéressant pour l'interlocuteur d'où une forte augmentation du nombre d'entretiens, soit sur rendez-vous soit en salle d'accueil.

Nos possibilités d'orientations sur des vestiaires se sont réduites. Simultanément, des riverains ou proches partenaires nous offrent régulièrement des vêtements en bon état, nous mettant ainsi en capacité de « dépanner ».

Les demandes d'ouverture de droits ont été nombreuses, concernant surtout le RSA et la couverture maladie mais aussi l'aide à la mobilité.

Nous avons régulièrement sollicité le SIAO UP et, sur les conseils des écoutants, ouvert aux personnes la possibilité de refuser sans crainte de jugement, des hébergements dont elles ne se sentaient pas en capacité de profiter.

17 demandes ont été adressées au SIAO Insertion dont 13 sont toujours sur liste d'attente.

- ❖ Encouragés par les expériences de l'an passé, nous avons triplé le nombre d'accompagnements physiques, essentiellement vers des structures de soins mais aussi dans diverses administrations (préfecture, SPIP...). Outre la familiarisation avec les codes et usages des lieux concernés, ces accompagnements sont autant d'occasions d'échanges créateurs de liens
- ❖ Les demandes d'aides administratives ont été considérables
- ❖ Nous avons consacré beaucoup d'énergie à des mises en lien avec des partenaires et services sociaux
- ❖ A partir d'une première intervention, nous avons, à plusieurs reprises été interpellés sur des questions concernant le droit du travail : de la lecture de contrat à l'accompagnement vers l'inspection du travail et la juridiction prud'homale
- ❖ Contrairement à la pratique antérieure, nous avons fait cette année le choix d'intégrer des aides financières à nos outils de travail

INDICATEURS D'ACTIVITE accueils de jour 2019		
Indicateurs	2018	2019
Nombre de demandes d'ouverture de droits	253	377
dont demandes de RSA	70	103
dont demandes de CMU	150	172
dont demandes d'AME	27	35
Dossier de Naturalisation	10	3
Autres démarches		64
Nombre de demandes d'hébergement	1045	1172
nombre de demandes au SIAO-UP		
dont demandes abouties (correspondant à une proposition d'hébergement)	150	75
Proposition d'hébergement acceptée par l'utilisateur (correspondant à une intégration dans la place d'hébergement)	80	37
nombre de demandes au SIAO-I	13	17
dont demandes abouties (correspondant à une proposition)		4
Proposition d'hébergement acceptée par l'utilisateur (correspondant à une intégration dans la place d'hébergement)		4
Nombre de permanences juridiques (si l'accueil de jour met en place des permanences juridiques en son sein)	35	30
Nombre d'accompagnements physiques	62	205
pour des démarches administratives/sociales (CNI,	11	35
pour des démarches de soins (hôpital, PASS...)	40	72
pour des démarches juridiques (Préfecture, PAD, SPIP...)	11	13
Nombre d'orientations médicales	92	85
Nombre d'orientations vers des structures d'accès au droit (PAD, MJD, association spécialisée en droit des étrangers)	110	150
Nombre d'appels aux services d'urgence		
appels à la police	1	
appels au SAMU/pompiers	1	2
nombre d'exclusions prononcées à l'encadre des usagers de la structure	0	2
Aides administratives	1047	7200
Mises en lien avec les services sociaux	199	220
Contacts téléphoniques et/ mails avec réseau partenarial	483	628
Dossiers logements	50	45
Actes relatifs au travail	139	203
Aides d'urgence	40	44
Synthèse	7	5
Rapports sociaux	47	69

3. Les « Habitué.e.s »

- Les familles

Nous observons en 2019 une légère augmentation, en pourcentage, du nombre de familles. Ce chiffre est sous-estimé car il ne tient pas compte de la quinzaine de familles primo- arrivantes, guidées vers le CAMRES ou arrivées seules, directement accompagnées, soit par nous, soit par des personnes de bonne volonté présentes sur les lieux, vers le point de rencontre de l'association UTOPIA 56 qui s'est ensuite chargée de les adresser à des LIMA ou à des citoyens hébergeurs. Parmi ces familles, se trouvaient plusieurs jeunes femmes enceintes, parfois proches du terme pour lesquelles nous avons d'emblée pris contact avec la **PMI hors les murs** de la ville de Paris. Les suivis de grossesse et l'orientation sur les services de maternité ont ainsi été assurés par la PMI.

- **Composition familiale :** la plupart du temps, il s'agit de parents d'un ou plusieurs enfants mineurs. Cependant, certaines d'entre elles sont élargies à 3 générations, d'autres sont constituées de femmes enceintes de plus de 3 mois, d'autres encore comprennent un ou deux parents accompagnés de leurs fils ou filles adultes.

- Nationalités :

- ❖ Moins de familles françaises : le suivi personnalisé leur a ouvert l'accès aux dispositifs de l'hébergement et/ou du logement.
- ❖ Baisse d'un tiers de la proportion des familles européennes.
- ❖ Forte augmentation de la proportion de familles originaires de l'Afrique subsaharienne, en demande d'asile notamment par rapport à la pratique de l'excision ou les discriminations liées à l'orientation sexuelle dans leurs pays d'origine.
- ❖ Une légère hausse du nombre de familles exilées d'Afghanistan, à mettre en rapport avec la recrudescence des actes de guerre dans le pays.

Familles		
	2018	2019
Composition familiale		
Famille avec un ou plusieurs enfants de moins de	15%	16%
Nationalités		
personnes de nationalité française	3%	1%
personnes de nationalité étrangère (Union Européenne)	12%	8%
personnes de nationalité étrangère (Europe hors U.E.)	12%	5%
personnes de nationalité étrangère (Magrheb)	6%	6%
personnes de nationalité étrangère (Afrique subsaharienne)	34%	48%
personnes de nationalité étrangère (Moyen Orient)	5%	2%
personnes de nationalité étrangère (Asie)	28%	30%
Situation par rapport à l'hébergement		
<i>en situation de rue</i>	20%	16%
dont personnes ayant moins d'1 an d'errance		85%
dont personnes ayant entre 1 et 5 ans d'errance		15%
dont personnes ayant plus de 5 ans d'errance		
<i>en hébergement précaire (à l'hôtel, hébergé par un tiers, en squat, en CHU)</i>	80%	84%
dont familles à l'hôtel		72%
<i>disposant d'un logement</i>		3%
Ressources		
sans aucune ressource	81%	82%
RSA	19%	15%
AAH		
ressources liées à un emploi		3%

- **Hébergement :**

Nous avons affiné nos observations de manière à mieux identifier les freins à l'intégration, préalable incontournable à la recherche de solutions alternatives adaptées :

- ❖ Le pourcentage de familles en situation de rue a légèrement diminué (16%) Il s'agit surtout de primo- arrivants en errance depuis moins d'un an (85%).
- ❖ Les 15% restants sont dans cette situation depuis plus d'un an et moins de 5 ans. Il s'agit en majorité de familles déboutées du droit d'asile mais aussi de familles européennes ou même françaises dont les problématiques entravent, non seulement l'accès au dispositif mais aussi la possibilité de cohabiter.
- ❖ 84% (80% en 2018) sont en hébergements précaires dont 72% assurés par le SAMU social de Paris à l'hôtel, parfois depuis plusieurs années.
- ❖ 28 % sont hébergées par des tiers, en squat, en CHU...
- ❖ 3% ont eu accès au logement. A l'analyse, il apparait que l'accès à l'hébergement et/ou au logement, certes plus aisé pour les Européens, a eu pour conséquence leur accès à l'emploi d'où leur sortie de notre file active (familles logées = ressources liées à un emploi = 3%).

- **Ressources :**

- ❖ 82% de familles sont totalement sans ressource et l'ouverture de droits lorsqu'elle est possible, nécessite des accompagnements intensifs, parfois sur une assez longue période. Nous sommes, bien sûr, en partenariat avec **Paris tout p'tits** dont la réactivité nous a permis à plusieurs reprises d'apporter une aide réelle et rapide dans les moments de grande détresse. En revanche, certains accès aux secours alimentaires sont devenus si complexes que nous y avons renoncé. Les cartes d'accès aux restaurants (**CASVP, ESAT Santeuil**) offrent, outre la possibilité de s'alimenter, l'occasion de rencontres et de convivialité. C'est la raison pour laquelle nous avons repensé leur utilisation, afin qu'elles remplissent bien leur double rôle : de support à l'offre relationnelle et de réponse à un besoin bien réel. C'est aussi pour cette raison que, cette année, nous avons pris la décision, de proposer, au cas par cas et après évaluation en équipe, des aides financières (4 nuitées à l'hôtel, chargement de pass Navigo, timbres fiscaux, location d'un camion de déménagement, paiement de loyers...).

- Les « isolés »

La proportion des femmes augmente légèrement. **Moins de personnes de plus de 60 ans.** La plupart ont eu accès à un hébergement stable adapté. Certaines n'ont plus donné de nouvelles et nous avons eu à déplorer un décès.

- **Nationalités :**

❖ **Le public de nationalité Française est en hausse.** Il s'agit majoritairement de personnes marginalisées, tenues à l'écart des dispositifs par leur crainte de l'altérité. Leur présence en plus grand nombre témoigne de l'effet socialisant de la médiation culturelle, de la ludothèque, des sorties accompagnées (musées, lieux touristiques, théâtre...).

Nous comptons sur l'embauche, au dernier trimestre, d'une deuxième médiatrice culturelle pour produire un effet d'ouverture mais la résistance au changement, la peur de « se mélanger », de se risquer dans l'inconnu, est difficile à atténuer.

❖ **Les européens**, eux aussi en plus grand nombre, viennent essentiellement pour l'accueil dans sa dimension éducative

❖ L'effectif des personnes originaires de **pays non membres** de l'union (Georgie, Arménie, Russie, Tchétchénie, Ukraine...) est sensiblement constant. Il s'agit, notamment, de couples, confrontés au choix impossible : accepter d'être séparés ou rester ensemble dans la rue. N'étant ni isolés, ni en famille, ils n'ont pas d'existence statistique et nous réfléchissons à la manière dont nous pourrions contribuer à leur prise en compte

❖ Le nombre d'**exilés afghans** est en légère baisse, certains d'entre eux ont pris leur autonomie, d'autres ont été envoyés en régions...En fin d'année, plusieurs d'entre eux sont revenus sans avoir réussi à s'acclimater à leur nouvel environnement

- **Hébergement :**

❖ Moins de gens à la rue

❖ La majorité est en errance depuis moins d'un an. Il s'agit soit de primo arrivants, soit de personnes en fin d'hébergement ou de prise en charge, ou expulsées

❖ 31% sont en errance depuis plus d'un an et moins de 5. Ce chiffre en augmentation traduit la reprise de l'accroche relationnelle qui permet de nouveau d'imaginer un avenir et de formuler des demandes

- **Ressources :**

- Nous notons la légère augmentation du nombre de bénéficiaires du RSA, la moindre présence des bénéficiaires de l'AAH (certains ont eu accès aux dispositifs), la constance du nombre de personnes sans ressources et l'augmentations du nombre de salariés.

Personnes isolées		
	2018	2019
sexe		
hommes	66%	64%
femmes	34%	36%
Ages		
personnes âgées de 18 à 25 ans	8%	10%
personnes âgées de 26 à 49 ans	55%	58%
personnes âgées de 50 à 60 ans	30%	29%
personne âgées de plus de 60 ans	7%	3%
Nationalités		
personnes de nationalité française	14%	16%
personnes de nationalité étrangère (Union Européenne)	10%	12%
personnes de nationalité étrangère (Europe hors U.E.)	7%	6%
personnes de nationalité étrangère (Maghreb)	16%	14%
personnes de nationalité étrangère (Afrique subsaharienne)	22%	23%
personnes de nationalité étrangère (Moyen Orient)	3%	3%
personnes de nationalité étrangère (Asie)	28%	26%
Situation par rapport à l'hébergement		
<i>en situation de rue:</i>	47%	39%
dont personnes ayant moins de 1 an d'errance:	33%	44%
dont personnes ayant entre 1 et 5 ans d'errance	7%	31%
dont personnes ayant plus de 5 ans d'errance	60%	25%
<i>en hébergement précaire (à l'hôtel, hébergé par un tiers, en squat, en CHU)</i>	38%	48%
<i>disposant d'un logement/ hébergement stable (CHRS)</i>	15%	13%
Ressources		
sans aucune ressource	28%	29%
RSA	48%	49%
AAH	8%	2%
ressources liées à un emploi	16%	20%

Conclusions et perspectives

En mettant à l'épreuve, de manière nouvelle, notre projet pédagogique et les modalités de sa mise en œuvre, 2019 nous a permis de distinguer nettement :

- **Ce qu'il convient de maintenir coûte que coûte** : La solidité du cadre, la qualité de l'accueil dans toutes ses modalités (intendance, attention portée aux détails, cohérence d'équipe qui permet l'improvisation, conditions incontournables pour conjuguer accueil des singularités et incitation à la sociabilité.
- Ce qu'il est possible d'assouplir : Les horaires et jours de rendez-vous individuels, afin que les personnes les plus vulnérables puissent s'exprimer hors de la pression du groupe.
- **Ce qu'il est nécessaire de transformer** : La pression sur les travailleurs sociaux, les conflits intra et intercommunautaires et les luttes pour s'approprier le « territoire ». Pour être hospitalier, un lieu doit être habité.

Aussi, en 2020, allons-nous développer résolument trois axes :

- ❖ La pratique des accompagnements individuels et par petits groupes, à laquelle 1 ETP sera consacré.
- ❖ La dimension artistique et culturelle avec la création d'1,5 ETP
- ❖ L'ouverture sur toutes les dimensions de la vie citoyenne